

LIEUX DU MEMOIRE : ACTIVATION DE LA MEMOIRE COLLECTIVE AU TRAVERS DE LA VISITE D'ETUDIANTS AU « PARQUE POR LA PAZ VILLA GRIMALDI », SANTIAGO DU CHILI. UNE ETUDE ETHNOGRAPHIQUE.

Dra. María Isabel Toledo Jofré
Professeur – Chercheur
Chaire de Psychologie
Faculté des sciences Humaines et de l'Éducation
Université Diego Portales
Santiago - Chili
maria.toledo@udp.cl

Mots clés: lieu de mémoire – travail de mémoire – étudiants – régime militaire

Résumé :

Les élèves chiliens d'aujourd'hui, appartiennent à la seconde génération qui a suivi celle des sujets impliqués dans les cas de violations aux Droits de l'Homme qui ont eu lieu dès le coup d'état de 1973. Il existe donc, une génération d'adultes qui en tant que témoin s'est transformée en dépositaire d'une mémoire/témoin. Les événements politiques nationaux n'ont pas favorisé le travail sur la mémoire. Si l'on considère le fait que la transition intergénérationnelle est interrompue à la troisième génération et d'autre part l'éminence de la perte des témoins, il devient évident que le silence pourrait s'installer avant que le devoir de mémoire qu'a notre société puisse s'accomplir.

L'initiative qui impulse ce travail de mémoire est l'accord signé entre le Ministère de l'Éducation et la Corporation Villa Grimaldi, qui propose de transformer ce lieu de torture et de disparition en un espace pédagogique. Ce lieu, qui dans le passé était le quartier général de la police politique, a été transformé en Parque pour la Paix et garde des marques de ce qui s'y est passé. C'est aujourd'hui un lieu de mémoire. La visite des élèves au Parque Pour la Paix peut très bien être articulée avec le travail des Objectifs Fondamentaux Transversaux ou bien avec les Contenus des Programmes définis par l'enseignement secondaire. C'est dans ce cadre que le professeur peut préparer cette visite. Dans le Parque un moniteur dirige le parcours et a posteriori le professeur peut finaliser le travail en classe à la suite ou grâce un travail écrit.

Problème de recherche

Les étudiants chiliens d'aujourd'hui, appartiennent à la seconde génération qui a suivi celle des sujets impliqués dans les cas de violations des Droits de l'Homme qui ont eu lieu dès le coup d'état de 1973. Il existe donc, une génération d'adultes qui en tant que témoin s'est transformée en dépositaire d'une mémoire/témoin. Pour que le souvenir des événements perdure, cette mémoire doit être transmise. Cependant, pour que le processus puisse se réaliser au niveau macro-social, il faut des « entrepreneurs de la mémoire » et d'un cadre social qui facilite le travail de mémoire et permettent ainsi que les nouvelles générations s'y incorporent. Du fait, qu'au Chili, le contexte social n'a pas favorisé la remémoration des cas de violations des Droits de l'Homme comme une pratique habituelle la mémoire collective s'en trouverait donc fragmentée. Dans ces conditions la mémoire aurait donc seulement été conservée au sein des familles. Il existe donc des jeunes qui ont reçus des récits du passé, ils ont donc été les récepteurs de la version des victimes ou bien des victimaires. De plus, on peut supposer que les familles qui réalisent un travail sur la mémoire sont celles qui ont souffert de manière directe des violations des Droits de l'Homme. Si à cela on ajoute, que dans la culture occidentale la transmission intergénérationnelle s'interrompt à la troisième génération, il devient évident que la transmission de la dite mémoire – témoin se trouve en situation de risque de disparition. Au Chili les conditions n'ont pas été créées pour que la remémoration au niveau macro-social mais il existe des initiatives qui la facilitent. L'une d'elles est l'accord signé entre le Ministère de l'Éducation et la Corporation Villa Grimaldi. Il s'agit de “mener à bien, une stratégie méthodologique soutenue par une vision centrée sur la personne. Dans laquelle la relation des participants facilite un espace de réflexion et qui laisse une place spéciale au développement d'activités vécues et conceptuelles. Facilitant ainsi la compréhension du thème de Droits de l'Homme.” (Unité d'appui aux connaissances transversales s/f, p. 2) . Ce ci se concrétise au travers de visites guidées pour les lycéens.

La Villa Grimaldi correspond à un lieu de mémoire et c'est, quand ces lieux sont visités qu'est activé le travail de mémoire. On y partage d'anciens récits, on y réinvente les contenus mémoriaux existants et de nouvelles interprétations sur ce qui s'est passé sont ajoutées. La visite des lycéens peut donc être aussi bien articulée autour du travail des

objectifs fondamentaux transversaux que des programmes minimaux.

Pour réaliser cette visite, les professeurs font un cours de préparation en classe. Durant celle-ci les élèves recevront une narration qui contient un fragment de mémoire qui mettra en marche le travail de mémoire. C'est à partir de là, que les étudiants seront mobilisés pour créer de nouvelles constructions du passé et commenceront à remémorer et ils pourront ainsi embarquer d'autres sujets et/ou groupes qui leur sont proches. De là survient la question : Comment la visite des lycéens à la Villa Grimaldi génère un travail de mémoire ?

Cadre théorique

Mémoire Collective

La mémoire collective est avant tout un acte présent et réclame son adjectif « collective » car elle exige la présence de sujets et du social comme cadre dans le quel elle se réalise. « ... la mémoire est un travail » (Yamgnane, 1993, p. 17) Concevoir la mémoire comme un travail « ...c'est l'incorporée à l'activité qui génère et transforme le monde social » (Jelin, 2002, p14) Selon Lechner et Güell la mémoire « est une manière de distinguer et de lier le passé en relation au présent et au futur » (1999, p.186) C'est l'acte de donner du sens au passé, de le réinterpréter à partir du présent et avec l'aide de différents ensembles de significations qui, par leur nature sont partagées socialement.

La mémoire est donc « ...la création d'une affirmation sur l'état des choses passées, par le biais d'un cadre partagé de compréhension culturelle » (Radley, 1992, p. 63) Ainsi « Le passé ne se conserve pas, il se construit depuis le présent » (Lavabre, s/f, p. 54) Donc, si la mémoire a pour sens de faire perdurer le passé, elle peut donc transformer les souvenirs en apprentissages pour le présent, (Attias-Donfut, 1988, p. 179) créant ainsi des actions concrètes, car le passé devient significatif quand il est réinterprété. Le travail de mémoire met donc les sujets en relation avec le temps futur. La mémoire collective est donc une action qui « ...prend place à un moment présent, mais qui avec la temporalité subjective renvoie à des faits et des processus du passé, qui à leur tour trouvent un sens en relation avec un horizon futur » (Jelin, 2002, p. 2)

Lieux du mémoire

Un lieu de mémoire correspond à l' « unité significative de l'ordre matériel ou idéal, dans lequel la volonté de l'homme ou le travail du temps font un élément symbolique d'un groupe déterminé ». (Nora, 1992, p. 1004) Il s'agit de lieux matériels et/ou symboliques où la mémoire se cristallise et se réfugie (Nora, 1984, p. XVII), gardant un moment particulier de l'histoire comme si celle-ci n'avait pas été modifiée par la marche du temps. (Nora, 1984, p. XXIV) Se ne sont pas des lieux où l'on se souvient mais bien des lieux où la mémoire est mise en action, où elle travaille et comme si elle s'y déposait ou bien se sont des lieux que les sujets ont construit de manière intentionnelle pour activer le souvenir et ainsi assurer le travail de la mémoire. C'est avec l'action mémorielle réitérée que s'y déposent des couches successives de sédiments mémoriaux. C'est donc, par cette action humaine renouvelée, spécifiquement, par la pratique ritualisée, que ces espaces se convertissent en véhicules pour la mémoire. C'est en eux que la mémoire acquiert sa matérialité. (Jelin, 2002, p. 54) Et c'est cette matérialité qui fait le support du travail subjectif et l'action collective, politique et symbolique. (Jelin y Langland, 2003, p. 4)

Dans beaucoup de pays d'Amérique Latine, la construction récente et / ou la construction de lieux du mémoire est liée « ...à un passé récent douloureux et honteux ». Elle est directement liée aux « ...espaces où la violence de l'état dans les dictatures a été perpétrée... » (Jelin y Langland, 2003, p. 2) Ce sont « ... les espaces physiques dans lesquels ont eu lieu les événements et les pratiques répressives du passé récent - camps de détention, lieux de massacre, immeubles dans lesquels des acteurs socio-politiques du passé ont été réprimés- ». (Jelin y Langland, 2003, p. 11) Ce sont ces lieux qui sont marqués pour maintenir le souvenir et rendre hommage aux victimes ». (Jelin y Langland, 2003, p. 2)

« Parque por la Paz Villa Grimaldi »

Le Décret Exempt N° 264, du 27/04/2004, déclare monument national le parc Pour la Paix Villa Grimaldi. Celui-ci se trouve à l'union des communes de Peñalolén et de La Reina. À l'origine, au 19^{ème} siècle, il faisait partie de la propriété du même nom, dont le propriétaire était José Arrieta. Ce diplomate uruguayen a gardé cette propriété jusqu'aux années 50. En 1964, elle a été vendue à la famille Vasallo Rojas. À ce moment elle reçoit le nom de Villa Grimaldi. Il s'agissait d'une imposante résidence entourée d'un grand parc « ... en

novembre 1973, ce lieux fut pris par les militaires, de même que d'autres enceintes de la Direction de l'Intelligence Nationale (Dirección de Inteligencia Nacional, DINAI, Police politique) qui été des propriétés confisquées à des personnes ou des organisations de gauches » www.memoriayjusticia.cl

C'est pour cela, qu'entre 1973 et 1974 elle a été le centre des opérations de la Brigade de l'Intelligence Métropolitaine (BIM), le bras opératoire de la sous-direction de la DINAI. L'endroit fut nommé « Terra Nova ».

Selon le Rapport Rettig, c'est dans cet endroit qu'étaient transporté les prisonniers pour leurs premiers interrogatoires et on y maintenait ceux qui avaient déjà été torturés. Afin de pouvoir réaliser toutes ces actions néfastes la construction à été modifier progressivement. Des bureaux et des lieux pour la pratique de la torture ont été installés.

La villa a été expropriée en 1975 par le Ministère de l'Habitation et a été acquise en 1980 par la Centrale Nationale d' Informations (CNI). L'endroit est resté abandonné jusque dans les années 80, quand il fut vendu à une entreprise de construction. À ce moment l'ancienne demeure a été démolie et le terrain découpé en lot. À le suite de cela un mouvement silencieux est mis en marche afin d'empêcher de mettre fin à ces vestiges. Ce-ci permet, qu'en 1993, le Service de l'Habitation et de l' Urbanisme (SERVIU) expropries le lieu afin de le conserver. Ce sont précisément les Organisations des Droits de l'Homme, les victimes de torture et leurs proches qui ont promus la récupération de cet endroit. C'est pour cela qu'en 1994, le Ministère de l'Habitation lance un appel d'offre pour la construction de ce lieu. En 1996 la « Corporación Parque por la Paz Villa Grimaldi » est créée. Avec le Ministère elle lance la récupération de l'ex centre de détention. La construction du parc s'effectue entre 1995 et 1997. Le lieu est conçu comme « ... un grand espace architectonique qui puisse servir comme lieu de réflexion sur les Droits de l'Homme. » (García, 2000)

Méthodologie

L'ethnologue affronte la trame des significations que les individus ont tissé et qui sont fortement entrelacés entre eux. (Geertz, 1997, p. 20) Cependant, elles semblent être énigmatiques en superficie, apparaissant, face à l'ethnologue, comme étranges et

irrégulières. Il doit donc être capable, en première instance, de capter ces trames de significations et, par la suite, de les interpréter et les expliquer. (ibidem: 24). Pour cela “... faire de l’ethnographie c’est comme essayer de lire (dans le sens d’interpréter un texte) un manuscrit étranger, trouble, plein d’ellipses, d’incohérences, de doutes, de corrections, de commentaires tendancieux et en plus écrit non pas avec des graphies conventionnelles de représentation sonore sinon par des exemples volatiles de conduites modelées. » (loc cit)

Pour atteindre son objectif, l’ethnographe utilisera les entrevues et l’observation comme outils de base pour la production d’information. « Mais se ne sont pas ces activités ni ces techniques qui définissent l’entreprise. Ce qui la définit est un certain type de travail intellectuel : une spéculation élaborée en termes de... description dense. » (ibidem: 21)

Pour accéder à ces interprétations, le chercheur se transforme en un membre du groupe qui est en étude. C’est seulement comme cela qu’il pourra expliquer les interprétations que produisent les informateurs. L’ethnographe récolte ces significations, les analyses et les interprète mais ne sépare pas ces opérations, car « l’analyse consiste, donc, à découvrir les structures de significations ... et déterminer son champ social et son efficacité ». (ibid: 24)

On vous présente les résultats de trois cas uniques : deux collèges municipalisés de secteurs pauvres et un collège privé payant d’un secteur accommodé de Santiago. Chaque cas est construit par le professeur qui dicte le cours d’histoire et de sciences sociales et les élèves de deuxième au quatrième de secondaire.

Résultats

L’autorisation

Selon ce qui établit les normes institutionnelles, aucun étudiant ne peut s’absenter de l’établissement scolaire sans l’autorisation de son père, sa mère ou de son tuteur. Cette réglementation s’applique dans le cadre de la sortie pédagogique au « Parque por la Paz ».

Maintenant, la réaction des parents face à la demande de leurs enfants de participer à cette activité est très variable. Cependant elle est présentée comme un moyen d’initier un travail de mémoire. Dans quelques cas l’autorisation a été refusée et l’élève n’a pas pu participer à l’expérience. Par exemple un élève a fait référence à la peur de la colère irrationnelle de son père qui a fait passer sous silence cette activité scolaire.

Pour un autre groupe de parents d'élèves il ne s'agissait pas plus que d'une autre sortie scolaire, ce qui explique l'indifférence face aux activités réalisées par leurs enfants au sein du collage et/ ou la méconnaissance totale de se qu'abrite le lieu de visite.

Cependant, d'autres parents et tuteurs utilisent le moment où l'élève demande l'autorisation de sortie pour mettre en doute ce qui est enseigné à l'école et renforcer ainsi la mémoire familiale. De même, la stratégie qui consiste à fomenter le besoin de construire un point de vue personnel peut cacher la même idée ou peut au contraire stimuler l'élève à prendre une position indépendante à partir de ce qu'il reçoit par le biais des différentes interprétations de l'histoire récente. Garder le silence est une autre réaction des parents qui ne sont pas d'accord avec ce qu'enseigne l'école.

Quand il s'agit de parents qui ont été des victimes directes de violations des Droits de l'Homme, le premier contact avec ce thème, au sujet de la demande d'autorisation, met les enfants en face de l'évidence de quelque chose d'indicible, face à l'impossibilité de raconter ce qui c'est passé. Cette situation laisse place, pour quelques élèves à un pacte de silence au sein du groupe familial. Il arrive que certaines personnes de la famille émettent une résistance au fait des jeunes connaissent les souffrances qu'ils ont vécu.

Pour d'autres parents, le moment où les élèves les informent de cette activité scolaire peut se transformer en un espace dans lequel est reconnu l'existence de cas de violations aux Droits de l'Homme dans notre pays et pas se biais l'action de l'école est valorisée. Cette instance de dialogue est utilisée par certains parents afin de motiver leurs enfants à s'informer sur ce qui c'est passé dans cet endroit qui va être visité et sur les droits qui n'ont pas été respectés. Les nouveaux apprentissages sur l'histoire du pays qui seront acquis lors de cette visite sont valorisés. Le rapprochement intergénérationnelle se produit et le dialogue entre les petits enfants et les grands parents commence. Ceux-ci expliquent leurs interprétations du passé. Il arrive aussi que les parents prennent la parole pour la première fois afin d'expliquer ce qui c'est passé il y trois décennies dans le pays.

Indépendamment de ce qui est enseigné, il y a des parents qui valorisent le fait que l'école applique des méthodologies d'enseignement nouvelles et/ou des activités ayant pour but un meilleur apprentissage de la part de leurs enfants.

L'instance d'autorisation a aussi des effets sur les étudiants. Du fait qu'ils aient connaissance de la date à laquelle se réalisera la visite, ils sont présents en classe dans le but express de participer à l'activité.

Il y a des élèves qui de manière non anodine oublient le nom de l'endroit et de cette manière ne peuvent pas informer leur famille de la visite qui va être réalisée. Ce qui montre que le nom d'un endroit où ont eu lieu des tortures ne peut être mentionné ou peut être que l'élève perçoit que son père ne désire pas l'entendre.

Ce qui se passe après la visite

Avec les pères

Suite à la visite au parc pour La Paix les élèves ont relaté leur expérience à différentes personnes. Certains se sont dirigés vers leur père afin de parler de ce qui c'était passé là-bas. Les pères sont étonnés quand ils écoutent le récit de leurs enfants, comme si l'information qui leur était transmise leur était méconnue, et ce, même si leurs enfants savaient qu'ils connaissaient ce thème. Une situation similaire a motivé un père à révéler à son fils un secret de famille : sa sœur avait été détenue en ce même lieu. D'autres étudiants ont répété à leur père ce qu'ils avaient retenu du contenu de ce qui avait été raconté par le guide sur les lieux. Les pères écoutent attentivement et semblent s'être informés plus en détail par rapport à ce qu'ils savaient avant. Ensuite ils valorisent la participation de leurs enfants à cette expérience d'apprentissage/enseignement de l'histoire récente. Quand les élèves racontent leur expérience les pères les interrogent sur ce qu'ils ont ressenti et ce qu'ils pensent de ce qui s'est passé à la villa Grimaldi. Ensuite ils expriment la satisfaction qu'ils ressentent du fait que leurs enfants connaissent mieux ce qui s'est passé dans le pays et du fait qu'ils puissent se former leur propre opinion sur le sujet. D'autres pères mettent valeur le fait que leurs enfants ont pu prendre conscience par eux même des faits historiques qu'ils évaluent eux même comme étant négatifs. Il y en a d'autres qui valorisent le fait que leurs enfants connaissent les cas de violation de Droits de l'Homme sur le territoire national.

Ils arrivent les enfants leur lisent et/ ou leur remettent les textes qu'ils ont reçus sur ce lieu de mémoire. Ils contiennent des récits et des témoignages en relation avec chacun des lieux les plus importants du parc. Cette lecture est une manière de partager avec leur père ou bien

une autre personne proche ce qui a été appris sur place. Il arrive qu'ils les remettent pour qu'ils soient lus et ultérieurement qu'ils soient conservés.

Avec les mères

Les élèves provenant de familles ouvertement de droite ne prennent pas l'initiative de parler avec leur mère. Ce-ci, selon leurs argumentations, parce qu'ils n'ont pas pu observer les preuves matérielles des tortures et qu'il n'est donc pas possible d'affirmer que ce qu'a dit le guide soit la vérité. Cependant, ce sont les mères qui incitent leurs enfants à dire ce qu'ils ont vu et penser de ce lieu. À la manière d'une garde de la mémoire familiale, elles réalisent une écoute et ne manifeste aucune intention de dialoguer au sujet du thème des violations des Droits de l'Homme. Il n'y a aucune intervention de la part de la mère quand à nier, réfuter ou questionner les contenus. De cette manière, le silence s'installe à nouveau. Quand les mères mettent en évidence l'impossibilité de parler de la visite, dû au trauma non élaboré, les enfants évitent consciemment d'aborder le thème à cause de l'impact émotionnel qui pèse sur les mères et les autres membres de la famille. D'autres mères, moins touchées par la souffrance, prennent la parole quand leurs enfants racontent ce qu'ils ont vu en visitant la villa. Elles étudient les sentiments qui ont surgit sur les lieux et expriment leurs opinions négatives relatives à ce qui c'est passé durant le gouvernement militaire. D'autre encore plus décidées profitent de l'occasion pour valoriser ce qu'elles avaient précédemment transmis à leurs enfants et continuent avec de nouveaux récits sur les faits de violence politique qu'elles avaient pu observer directement. Elles, comme d'autres mères, commencent à se remémorer et à raconter leurs propres vécus.

Évidemment, les dialogues qui s'établissent entre mères et enfants suite à la visite se constituent dans un espace de transmission de la mémoire de ceux qui plus ou moins directement ont été témoins de l'histoire. Ils rendent possible l'incorporation des nouvelles générations au travail de souvenir

Il y a des mères qui sans expliquer leurs interprétations du passé, après avoir écouter le récit de leurs enfants sur ce qui s'est passé durant la visite, valorisent le fait qu'ils aient la possibilité d'augmenter leurs connaissances au sujet de l'histoire du Chili.

Avec les grand-mères

Les grand-mères sont, elles aussi, entrées dans le dialogue avec les élèves et montrent des prises de positions plus antagoniques, ce qui n'est pas étrange car elles représentaient la population adulte des années 70. Certaines nient directement la véracité de ce qui est enseigné. Les autres écoutent attentivement les faits passés qui sont relatés par une petite fille et ajoutent des commentaires qui confirment la exactitude de ce qui leur a été enseigné.

Dans les familles

Toutes les familles ne se préoccupent pas du vécu scolaire des enfants. D'autres familles au contraire, la visite à la villa Grimaldi constitue un thème de conversation. Un espace s'ouvre pour que l'élève puisse relater de manière détaillée ce qu'il a écouté dans ces lieux. Certains membres de la famille réagissent en sollicitant plus d'informations ou bien en questionnant sur ce qui s'y est passé, sur les émotions que la visite a provoquée sur l'élève et la valorisation des faits décrits. C'est comme cela, qu'à l'intérieur de la famille, explose le travail de mémoire. Il arrive même, que dans ces circonstances, ce soit le moment où apparaît le récit de ce qui est arrivé à un proche qui a été victime directe de violation de Droits de l'Homme. Pourtant, il arrive aussi, que les élèves qui appartiennent à des familles sur lesquelles la répression a agit directement et qui réalise régulièrement des travaux de mémoire, que la visite n'est pas cet effet détonateur de souvenirs. Ce-ci car ils ne rapportent pas leur expérience aux autres membres de la famille car elle est définie comme triviale, comme plus de la même chose.

Ce n'est pas fréquent, mais il est arrivé que suite à cette visite un élève se dirige vers un survivant de ce même centre de torture. Le témoin, en décrivant comment était ce lieu au moment de sa détention, mette en question l'existence du parc pour la Paix en tant que lieu qui évoque le passé et permette la réflexion. Convaincant ainsi l'élève de la nécessité de reconstruire ce lieu historique.

Avec les camarades de classe

Un dialogue commence, entre les camarades de classe après la visite, à la seule condition qu'ils restent réunis et qu'ils ne débutent aucune autre activité qui modifie les états animiques ni n'interrompt la conversation initiée sur le lieu de visite. Ce qu'ils font, c'est répéter de manière réitérée le récit fait par le guide.

L'établissement scolaire, où rien ne se discute entre les élèves, est précisément le lieu où se trouvent polarisés les contenus mémoriaux et coexistent des positions idéologiques antagonistes.

Avec les amis

Les élèves qui s'orientent vers des amis externes au collège pour raconter ce qu'ils ont écouté au parc pour la paix sont nombreux. La réponse n'est pas toujours positive. Certains de leurs pairs ne s'intéressent pas à ce thème et d'autres n'arrivent pas à imaginer un lieu où il puisse être arrivé ce qui est raconté.

Ceux qui ne veulent pas parler

Par mis ceux qui ne racontent pas aux autres leur expérience, il y a les élèves qui n'ont personne avec qui commencer le dialogue. Mais, il y en a d'autres qui se nie à parler de ce que cette activité a signifié pour eux. Ils font partie de ceux qui expriment l'idée qu'il ne faut pas se rappeler du passé car ce qui est important c'est le futur et qu'il doit être regardé de manière positive.

Les nouvelles motivations

Il est notable qu'à partir de cette visite au « Parque por la Paz » de nouvelles motivations sont apparues chez les élèves. Celle-ci diffèrent quand au niveau de l'intensité, et s'orientent vers la recherche de plus d'information, le désir de connaître d'autres lieux du mémoire, se faire une propre opinion et spécialement, avoir accès à du matériel audiovisuels, particulièrement des documentaires de l'époque.

Les actions

Dans ce cadre les élèves visualisent des activités de prolongement possibles : écouter plus en classe, lire des livres, interviewer des proches qui ont été victimes de violation des Droits de l'Homme, assumer un rôle de guides afin de reproduire en famille et finalement raconter à d'autres ce qui c'est passé. Ce-ci est, même vu par certains élèves comme un « devoir de mémoire ».

Bibliographie

- ATTIAS-DONFUT, C. (1988) *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*. Paris: P.U.F.
- GARCIA, A. (2000) "Por un análisis político de la desaparición forzada." In: RICHARD, N. (dir.) *Políticas y estéticas de la memoria*. Santiago: Cuarto Propio
- GEERTZ, C. (1997) *La interpretación de las culturas*. Barcelona: Editorial Gedisa
- JELIN, E. (comp.) (2002) *Las conmemoraciones: las disputas en las fechas "in-felices"*. Madrid: Siglo Veintiuno de España Editores
- JELIN, E. & V. Langland (2003) "Introducción. Las marcas territoriales como nexo entre pasado y presente." In: JELIN, E. & LANGLAND, V. (comps.) *Monumentos, memoriales y marcas territoriales*: (pp. 1-18) Madrid: Siglo Veintiuno de España Editores / Siglo Veintiuno de Argentina Editores
- LAVABRE, M.-C. (s/f) "Usages et mésusages de la notion de mémoire." *Critique Internationale*, N° 2, 48-57
- LECHNER, N. & P. GÜELL (1999) "Construcción social de las memorias en la transición chilena. In: MENENDEZ-CARRION, A. & JOIGNANT, A. *La caja de Pandora. El retorno de la transición chilena*: (pp185-210) Santiago: Planeta / Ariel
- NORA, P. (1984) *Les Lieux du Mémoire. I.- La République*. Paris: Gallimard
- NORA, P. (1992) *Les Lieux du Mémoire. III.- Les France*. Paris: Gallimard
- RADLEY, A. (1992) "Artefactos, memoria y sentido del pasado." In: MIDDLETON, D., & EDWARDS, D. *Memoria compartida. La naturaleza social del recuerdo y del olvido*: (63-76). Barcelona: Ediciones Paidós
- UNIDAD DE APOYO A LA Transversalidad–MINEDUC (2004) *Propuesta Ministerio de Educación Villa Grimaldi – Parque por la Paz*. MN
- www.memoriayjusticia.cl/
- YAMNANE, K. (1993) "Préface." In: J. BAROU et autres (1993) *Mémoire et intégration* : (17-19). Paris : Syros